



Direction Opérationnelle des Télécommunications de Naâma
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achat et Logistique

Naâma le :17/01/2023

Réf: AT/DOT45/SDFS/DAL/ 03 /2022

À

Monsieur le Gérant de L'entreprise
Mr BENSLIMANE ABDELOUAFI

Rue Ben Mustapha Tahar N°58 Mecheria w-Naama

Objet : Mise en demeure.

Réf : Contrat d'adhésion à commande N°12/2022 du 11/10/2022 .

- Vu le contrat d'adhésion à commande N°12/2021 du 11/10/2022
 - Vu l'ODS N°01/2023 du 03/01/2023 relatif au " Travaux canalisation pour réseau de distribution Cité Meteo- ODN" ..
 - Vu la réserve constatée par les services SDTO et signalé par le SDT qui sont comme suit :
 - Un retard enregistré dans la réalisation du chantier (renforcement du chantier par les moyens humains et matériels).
Un délai de 48 (Quarante huit) heures est accordé pour relever la réserve.
- Votre entreprise est mis en demeure a fin d'honoré ses engagements en vers Algérie télécom.
- Faute de quoi Algérie télécom sera sous l'obligation d'appliqué ses droits l'égaux selon la règlementation en vigueur

Le Directeur Opérationnel des Télécommunications



[Signature]
ALGERIE TELECOM
Directeur Opérationnel des Télécommunications de Naama
SAMIR MANSOURI

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083

Capital social : 115 000 000 000 DA

Siège Social : Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger

NIF : 000 216 001 808 337

NIS : 000 216 290 656 936

www.algerietelecom.dz

Email : contact@at.dz

Tél : +213 (021) 82 38 38